

aion bank

**MIFID BROCHURE**

## **1. A propos d'Aion Bank - Qui sommes-nous ?**

Nous sommes Aion Bank, un établissement de crédit constitué sous la forme d'une société anonyme (SA/NV) de Droit Belge, dont le siège social est situé Guldenvlieslaan / avenue de la Toison d'Or 26/28, 1050 Bruxelles, Belgique et est enregistré auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises sous la référence BE0403.199.306 ("Aion" ou la "Banque").

En tant qu'établissement de crédit agréé basé en Belgique, Aion est supervisé par la Banque Nationale de Belgique ("BNB") et la Banque Centrale Européenne ("BCE") :

National Bank of Belgium  
Boulevard de Berlaimont 14  
1000 Brussels (Belgium)  
[info@nbb.be](mailto:info@nbb.be)  
+32 2 221 21 11

European Central Bank  
Sonnemannstrasse 22  
60314 Frankfurt am Main (Germany)  
[info@ecb.europa.eu](mailto:info@ecb.europa.eu)  
+49 69 1344 0

## **2. Informations de contact - Comment pouvez-vous nous contacter ?**

Tous nos clients disposent d'un accès en libre-service 24/7 au Customer Happiness Center.

Les clients peuvent contacter la Banque en français, en anglais, en néerlandais ou en polonais, en fonction de leur lieu de résidence.

Les clients qui ont souscrit à l'Abonnement Premium ont un accès direct à un chat avec des employés d'Aion Bank. Ce chat est disponible les jours ouvrables et pendant les heures de travail suivantes : de 9h00 à 17h00. Les jours ouvrables sont susceptibles de changer. Veuillez consulter la FAQ sur notre site ([www.aion.be](http://www.aion.be)) pour plus d'informations sur les jours ouvrables de la Banque.

Il est également possible de contacter la Banque via l'adresse e-mail suivante : [info@aion.be](mailto:info@aion.be). En cas de besoin, il est également possible d'entrer en contact par SMS ou par téléphone.

Les clients qui ont perdu leur téléphone et ne peuvent pas accéder à la section correspondante du site internet de la Banque peuvent joindre le centre d'urgence en utilisant le numéro de téléphone

qui se trouve dans la FAQ de notre site internet. Veuillez noter que ce canal ne doit être utilisé que si le contact via l'application ou le site de la Banque n'est pas disponible.

### **3. Notre service de gestion de portefeuille - Que faisons-nous ?**

Aion propose un service de gestion de portefeuille discrétionnaire (semi-automatisé), dans le cadre duquel les actifs de nos clients sont gérés en fonction de leur profil d'investissement. Le fait que notre service de gestion de portefeuille soit discrétionnaire signifie que, bien que nous soyons tenus de gérer vos investissements dans votre meilleur intérêt, conformément à la loi, en tant que client, vous ne pouvez pas nous donner d'instructions directes quant aux actifs dans lesquels nous investissons votre argent.

Les conditions contractuelles de notre service de gestion de portefeuille peuvent être consultées [ICI].

La Banque propose différents portefeuilles d'investissement composés exclusivement de fonds négociés en bourse (ETFs) et correspondant à diverses stratégies d'investissement, y compris des stratégies d'investissement thématiques.

Notre gestion de portefeuille est semi-automatisée. Les clients qui ont des questions concernant nos services de gestion de portefeuille peuvent contacter notre Customer Happiness Center s'ils ont besoin d'une intervention humaine. Nous avons recours à des outils technologiques pour déterminer si un investissement vous convient, pour surveiller le marché, pour gérer votre portefeuille et l'adapter à votre profil. En surplus, nos services de gestion de portefeuille sont également contrôlés par des professionnels qualifiés.

Nous mettons à votre disposition un outil automatisé pour déterminer vos objectifs d'investissement, votre situation financière, votre expérience et vos connaissances en matière d'investissement (ce que l'on appelle votre "profil MIFID"), afin de nous assurer que les actifs dans lesquels vous investissez votre argent vous conviennent. Il s'agit de la seule source d'information que nous utilisons pour déterminer votre profil MIFID. Nous déterminerons votre profil MIFID lorsque vous utiliserez les services de gestion de portefeuille pour la première fois. Nous conseillons à nos clients de mettre à jour leur profil MIFID une fois par an afin d'assurer que la stratégie d'investissement est toujours conforme au profil du client et reste optimale. Nous demandons également à nos clients de mettre à jour leur profil MIFID une fois par an. Les clients peuvent également décider de mettre à jour leur profil à tout moment.

Certaines étapes doivent être suivies afin de constituer les portefeuilles d'investissement. C'est au cours de ce processus que la composition, les pondérations et le niveau de risque des portefeuilles modèles sont définis :

1. Allocation d'actifs : déterminer les régions, les industries et/ou les tendances auxquelles l'investisseur souhaite être exposé.

2. Sélection des indices : identifier les meilleurs indices qui suivent les régions, industries et/ou tendances déterminées.
3. Sélection des instruments : De nombreuses preuves montrent que l'allocation d'actifs a un impact bien plus important sur les rendements que les fonds spécifiques ou les ETFs qu'un investisseur choisit dans une classe d'actifs donnée.
4. Catégorisation du risque : une fois que les portefeuilles et leur composition ont été déterminés, des simulations basées sur les valeurs historiques sont effectuées afin de noter le risque au sein de chaque portefeuille type et de le catégoriser en fonction des profils de risque des investisseurs.

Une explication plus détaillée est fournie dans les paragraphes suivants.

#### **4. Dans quels types d'actifs investissons-nous votre argent ?**

Nos services de gestion de portefeuille sont basés sur des fonds négociés en bourse, plus souvent appelés ETFs. Les ETFs sont des fonds d'investissement réglementés qui suivent normalement de près la performance d'un indice financier. Ils sont négociés comme des actions et contiennent des actifs tels que des actions, des matières premières ou des obligations. Les ETFs ont généralement une liquidité quotidienne plus élevée et des frais moins élevés que les parts de fonds communs de placement, ce qui en fait une alternative intéressante pour les investisseurs individuels.

Si tous les portefeuilles sont exclusivement composés d'ETFs, ces derniers peuvent à leur tour investir dans diverses catégories d'actifs, notamment (mais pas uniquement) des actions et des obligations.

**Action** : une action est un titre de copropriété émis par une société belge ou étrangère, qui représente une partie du capital et donne droit à son détenteur, au prorata de sa participation, de recevoir un dividende distribué par la société et, sauf stipulation contraire des statuts, de voter aux assemblées générales, souvent proportionnellement au montant du capital détenu dans la société.

**Obligation** : une obligation est un titre représentant une créance sur une personne morale (État, société commerciale, etc.) relative à un emprunt d'une durée (généralement supérieure à un an) et d'un montant prédéterminés.

Il est conseillé de compléter avec des informations sur toutes sortes d'actifs sous-jacents potentiels. Voir le point 9 de notre mémorandum à ce sujet.

ETFmatic a choisi de ne pas inclure d'autres classes d'actifs (notamment les matières premières et les métaux précieux, l'immobilier ou d'autres instruments d'investissement alternatifs) dans notre produit.

Bien qu'il y ait certains avantages à détenir des matières premières dans un portefeuille, nous ne pensons pas que la mise en œuvre offerte par des produits basés sur des swaps, des Exchange-Traded Commodities (ETC) ou des fonds actifs qui facturent des frais élevés justifient

leur inclusion. Compte tenu de notre souci de simplicité, nous ne pensons pas non plus qu'il soit utile d'investir dans des contrats à terme pour obtenir une exposition à cette classe d'actifs.

Nous pensons que la plupart de nos clients auront une certaine forme d'exposition à leur marché immobilier local. Nous ne voulons pas entrer dans un débat sur la diversification ou la couverture de cette exposition, mais nous pensons que la diversification globale par le biais des grands indices d'actions est suffisante pour un portefeuille à long terme.

## 5. Quels types d'indices utilisons-nous pour suivre quels marchés?

Au sein des deux grandes classes d'actifs que sont les actions et les obligations, nous avons choisi de cibler des indices larges reflétant les principaux marchés.

Du côté des actions, nous avons identifié six indices larges qui, ensemble, représentent plus de 97% des marchés d'actions où l'on peut investir dans le monde.

En ce qui concerne les titres à revenu fixe, nous utilisons deux indices principaux pour chaque devise. Le premier, et le plus important, est un indice d'obligations d'État pour la monnaie nationale. Le second varie en fonction de la devise, comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous.

Les indices spécifiques que nous avons identifiés pour chaque devise se trouvent dans le tableau suivant:

CLASSE D'ACTIF	GBP	EUR	USD
<b>ACTIONS</b>			
Actions américaines	S&P 500	S&P 500	S&P 500
Actions Europe (hors Royaume-Uni)	FTSE Developed Europe ex UK	FTSE Developed Europe ex UK	FTSE Developed Europe
Actions britanniques	FTSE 100	FTSE 100	
Actions japonaises	MSCI Japan	MSCI Japan	MSCI Japan
Actions Asie (hors Japon)	FTSE Developed Asia	FTSE Developed Asia	FTSE Developed Asia
Actions de marchés émergents	FTSE Emerging Markets	FTSE Emerging Markets	FTSE Emerging Markets
<b>REVENUS FIXES</b>			
Obligations locales	Bloomberg Barclays Sterling Gilt Float Adjusted Index	Bloomberg Barclays Euro Aggregate: Treasury Index	Bloomberg Barclays Global Aggregate US Treasury Float Adjusted Index
Obligations liées à l'inflation	Bloomberg Barclays UK Government Inflation-Linked Bond Index	Bloomberg Barclays Euro Government Inflation-Linked Bond Index	Bloomberg Barclays US Government Inflation-Linked Bond Index

## **6. Comment gérer les mouvements de devises ?**

L'exposition aux devises ajoute de la volatilité, ce qui implique la possibilité de rendements à la fois meilleurs et moins bons. La couverture de change est un moyen de se protéger contre des rendements plus faibles.

En ce qui concerne les actions, la recherche indique qu'à long terme, il n'y a pas de différence entre les rendements couverts et non couverts. Nous pensons également que les actions ont tendance à avoir des propriétés de couverture naturelles au sein de l'instrument. Lorsque vous investissez dans une société qui propose des produits et des services dans le monde entier, ses différents flux de revenus étrangers sont soumis à de nombreuses fluctuations monétaires. Lorsque ces sociétés déclarent leurs bénéfices en monnaie locale, elles se couvrent elles-mêmes pour se protéger des mouvements de change défavorables.

Nous avons donc choisi d'utiliser des indices non couverts du côté des actions afin d'obtenir une exposition à toutes les opportunités dans chaque région cible, y compris les rendements du marché local et leurs effets de change.

Comme les obligations fournissent aux investisseurs des flux de revenus fixes dans une devise particulière, nous pensons que le fait de ne pas disposer de ce flux de revenus dans la devise de base de l'investisseur pourrait sérieusement affecter la valeur finale de l'investissement. L'objectif principal d'une allocation obligataire ayant traditionnellement été celui d'actifs " sûrs ", nous avons choisi d'acheter des ETFs obligataires couverts chaque fois que nécessaire.

## **7. Comment choisissons-nous les ETFs ?**

De nombreux éléments montrent que l'allocation d'actifs a un impact bien plus important sur vos rendements que les fonds ou ETFs spécifiques que vous choisissez dans une classe d'actifs donnée.

Les indices que nous avons sélectionnés pour représenter chaque classe d'actifs ont, dans la plupart des cas, plusieurs ETFs qui les suivent. Alors comment choisir les ETFs à utiliser ?

Il existe des critères objectifs qui peuvent être utilisés pour déterminer quel ETF serait, ex ante, une sélection plus appropriée que les autres. Les critères que nous utilisons sont les suivants, sans ordre de priorité particulier :

CRITERES	COMMENTAIRES
Emetteur	Il s'agit de l'émetteur de l'ETF. Ses antécédents, sa crédibilité et sa réputation, combien d'actifs sous gestion (ASG) possède-t-il ?
ASG et Age	Depuis combien de temps l'ETF existe-t-il et quelle est sa taille en termes d'ASM (Actif Sous Gestion) ? S'il est relativement nouveau et avec des actifs sous gestion relativement faibles ? Quel est le degré de sérieux de l'émetteur ? Quelle part des actifs sous gestion de l'ETF nos clients sont-ils susceptibles de représenter ?
Ratio des dépenses totales	Quel sera le coût de l'ETF à long terme ?
Erreur de suivi et différence de suivi	Dans quelle mesure l'ETF réussit-il à suivre son indice ?
Politique de distribution	L'ETF distribue-t-il les dividendes qu'il reçoit et, le cas échéant, à quelle fréquence ?
Statut fiscal	L'émetteur de l'ETF fournit-il les renseignements fiscaux pertinents pour que l'ETF puisse être inclus dans les enveloppes fiscales ?
Domicile fiscal	Où l'ETF est-il domicilié, et quelles sont les conventions fiscales entre le pays de domicile de l'ETF et les pays où sont domiciliés les actifs sous-jacents ? Comment cela influe-t-il sur l'imposition des distributions de dividendes ?
Monnaie comptable	Dans quelle mesure la monnaie comptable interne de l'ETF correspond-elle aux monnaies des pays où les actifs sous-jacents sont domiciliés ?
Monnaie de négociation	L'ETF se négocie-t-il dans la monnaie du portefeuille dans lequel il doit être détenu ou y aurait-il un risque d'inefficacité dû au change ?
Cotations	Sur quelles bourses l'ETF est-il négocié ?
Liquidités et écarts de cotations	Quelle est la liquidité de l'ETF sur les bourses où il est coté ? Quel serait le coût de la négociation sur cette bourse ?

Toutefois, il faut garder à l'esprit que non seulement le classement relatif des ETFs reproduisant un indice donné peut changer au fil du temps, mais aussi que certaines circonstances propres à un client ou à un portefeuille peuvent faire en sorte que l'ETF ayant le classement objectif le plus élevé ne soit pas le meilleur choix pour un client donné.

Lorsqu'il s'agit de surveiller et de sélectionner les meilleurs ETFs, cela implique inévitablement de passer occasionnellement d'un fournisseur à un autre. Sur la base des caractéristiques que nous

avons détaillées ci-dessus et que nous surveillons en permanence. Traditionnellement, cela signifie vendre toutes vos parts d'un ETF pour en acheter un autre.

Conformément à notre objectif de personnaliser le portefeuille de chaque client, notre plateforme est capable de gérer plusieurs ETFs qui suivent chaque indice et de passer de l'un à l'autre en fonction de la situation d'un client donné. Au fur et à mesure de l'évolution de notre plateforme, nous augmentons donc le nombre d'ETFs que nous détenons pour un indice donné. Le nombre d'ETFs par classe d'actifs ou par région pourrait varier pour chaque client, car nous cherchons à offrir une meilleure mise en œuvre des produits, plus personnalisée.

## **8. Avons-nous un exemple des ETFs que nous utilisons actuellement?**

Vous trouverez ci-dessous un exemple des ETFs que nous utilisons actuellement pour illustrer la manière dont nous construisons votre portefeuille conformément aux principes énoncés ci-dessus. Veuillez noter qu'il s'agit uniquement d'un exemple. Comme expliqué, notre plateforme surveille et ajuste constamment les portefeuilles, ainsi que les fournisseurs d'ETFs.

<b>Set d'instruments de portefeuille</b>			
<b>Classe d'actifs</b>	<b>Catégorie</b>	<b>ETF</b>	<b>ISIN</b>
Obligations	Obligations d'État	Vanguard EUR Eurozone Government Bond UCITS ETF	IE00BZ163H91
	Obligations liées à l'inflation	UBS ETF (LU) Bloomberg Barclays Euro Inflation Linked 10+ UCITS ETF (EUR) A-dis	LU1645381689
		Xtrackers Global Inflation-Linked Bond UCITS ETF 1D EUR hedged	LU0962078753
	Obligations d'entreprises	Vanguard USD Corporate Bond UCITS ETF Distributing	IE00BZ163K21
Actions mondiales	Lié à un indice	UBS ETF (LU) Bloomberg Barclays Euro Inflation Linked 10+ UCITS ETF (EUR) A-dis	LU1645381689
	Royaume-Uni	iShares Core FTSE100 DIST	IE0005042
	Asie (hors Japon)	Vanguard FTSE Developed Asia Pacific EX Japan UCITS ETF	IE00B9F5YL18
	Marchés émergents	Vanguard FTSE Emerging Markets UCITS ETF	IE00B3VVM84
	Europe (hors Royaume-Uni)	Vanguard FTSE Developed Europe ex UK UCITS ETF	IE00BKX55S42
	Japon	HSBC MSCI Japan UCITS ETF	IE00B5VX7566
	USA	Vanguard S&P 500 UCITS ETF	IE00B3XXRP09

Actions thématiques	Digitalisation	iShares MSCI World Information Technology Sector UCITS ETF	IE00BJ5JNY98
	Santé	iShares MSCI World Health Care Sector UCITS ETF USD (Dist)	IE00BJ5JNZ06
	Energie verte	iShares Global Clean Energy UCITS ETF	IE00B1XNHC34
	Robotique / IA	Shares Automation & Robotics UCITS ETF	IE00BYWZ033

## **9. Comment nous assurons-nous que vos actifs sont gérés en tenant compte de vos objectifs d'investissement?**

En vertu de la réglementation sur les services d'investissement, les clients peuvent essentiellement être traités comme des clients particuliers ou professionnels ou comme des contreparties éligibles. Aion ne sert que des clients particuliers, la catégorie qui bénéficie du plus haut niveau de protection réglementaire.

Aion Bank a créé des profils pour trois types d'objectifs de gestion, chacun présentant son propre niveau de risque :

- Conservateur : la priorité du client est de protéger son épargne. Le client ne s'attend pas à des rendements élevés et se concentre davantage sur une croissance lente et stable. Le client est prêt à courir un faible risque d'investissement.
- Modéré : la priorité du client est de faire fructifier son argent via des investissements et le client accepte un niveau de risque modéré.
- Dynamique : le client est prêt à courir un risque d'investissement élevé. Le client s'attend à des rendements élevés sur le long terme. Toutefois, le client reconnaît qu'il peut constater des fluctuations de la valeur de son portefeuille à court et moyen terme.

En tenant compte de ces objectifs d'investissement, la Banque propose neuf (9) stratégies de portefeuille de base.

Parmi ces neuf portefeuilles, trois (3) conviennent typiquement aux clients ayant un profil conservateur, trois (3) conviennent typiquement aux clients ayant un profil modéré, et trois (3) conviennent typiquement aux clients ayant un profil dynamique.

La Banque peut également proposer d'autres portefeuilles d'investissement, par exemple des portefeuilles thématiques. Les informations concernant ces autres portefeuilles sont disponibles dans l'application mobile de la Banque et/ou sur le site Internet de la Banque.

Les clients peuvent toujours opter pour un portefeuille dont la cote de risque est inférieure à celle de son profil d'investissement, mais pas pour un portefeuille dont la cote de risque est supérieure.

## 10. Comment composons-nous votre portefeuille dans la pratique pour nous assurer qu'il correspond à votre profil d'investissement et à votre tolérance au risque?

Compte tenu de l'importance de la diversification des investissements et du choix d'une allocation d'actifs qui correspond à votre profil d'investissement et à votre tolérance au risque, nous mesurons en permanence la performance et le risque des portefeuilles modèles. Cela permet aux clients d'être assurés qu'ils ne prennent pas plus ou moins de risques que ce qu'ils souhaitent.

Pour évaluer les portefeuilles types, la Banque utilise les normes de l'AEMF (L'Autorité Européenne des Marchés Financiers). Le calculateur de risque synthétique de l'AEMF est calculé par un processus qui consiste à télécharger les prix historiques des ETFs qui construisent les portefeuilles types et à effectuer des simulations basées sur les rendements quotidiens par modèle de portefeuille (par % d'actions), puis à calculer les nombres qui représentent les volatilités historiques et à attribuer à chaque modèle un score, selon l'échelle de score de risque de l'AEMF :

Objectif de risque de l'AEMF	Intervalle de volatilité	Niveaux de risque des portefeuilles thématiques et standard
1	0.0%	Conservateur
2	0.0%-2.0%	Conservateur
3	2.0%-5.0%	Conservateur
4	5.0%-10.0%	Modéré
5	10.0%-15.0%	Modéré
6	15.0%-25.0%	Dynamique
7	Plus de 25%	Dynamique

Vous pouvez voir ci-dessous comment nous répartissons vos investissements entre les classes d'actifs en fonction de votre profil d'investisseur au 31 janvier 2021 :

Poids des régions dans le modèle de portefeuille global (stratégies de base)									
Actions	0.00%	10.00%	25.00%	35.00%	50.00%	65.00%	75.00%	90.00%	100.00%
Obligations	100.00%	90.00%	75.00%	65.00%	50.00%	35.00%	25.00%	10.00%	0.00%
Obligations locales	80.00%	72.00%	60.00%	52.00%	40.00%	28.00%	20.00%	8.00%	0.00%
Obligations liées à l'inflation	20.00%	18.00%	15.00%	13.00%	10.00%	7.00%	5.00%	2.00%	0.00%
Actions britanniques	0.00%	0.40%	0.90%	1.20%	1.80%	2.30%	2.70%	3.20%	3.60%
Asie-Pacifique	0.00%	0.30%	0.80%	1.10%	1.50%	2.00%	2.30%	2.80%	3.10%
Marchés émergents	0.00%	1.10%	2.80%	3.90%	5.60%	7.30%	8.50%	10.20%	11.30%

<b>Europe (hors Royaume-Uni)</b>	0.00%	1.30%	3.30%	4.60%	6.60%	8.60%	9.90%	11.90%	13.30%
<b>Actions japonaises</b>	0.00%	0.70%	1.70%	2.40%	3.50%	4.50%	5.20%	6.20%	6.90%
<b>Actions américaines</b>	0.00%	6.20%	15.50%	21.80%	31.00%	40.30%	46.40%	55.70%	61.80%
<b>Volatilité annualisée depuis janvier 2017</b>	<b>4.06%</b>	<b>4.13%</b>	<b>5.31%</b>	<b>6.51%</b>	<b>8.59%</b>	<b>10.84%</b>	<b>12.39%</b>	<b>14.76%</b>	<b>16.35%</b>
<b>Score de risque de l'AEMF selon la volatilité annualisée des rendements depuis janvier 2017</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
<b>Profil d'investisseur Aion</b>	Conser- vateur	Conser- vateur	Conser- vateur	Modéré	Modéré	Modéré	Dynamique	Dynamique	Dynamique

<b>Poids de la région pour le modèle de portefeuille Progressive (portefeuilles thématiques)</b>			
<b>Actions</b>	<b>25.00%</b>	<b>65.00%</b>	<b>100.00%</b>
<b>Obligations</b>	<b>75.00%</b>	<b>35.00%</b>	<b>0.00%</b>
<b>Obligations locales</b>	60.00%	28.00%	0.00%
<b>Obligations liées à l'inflation</b>	15.00%	7.00%	0.00%
<b>Actions britanniques</b>	0.48%	1.24%	1.90%
<b>Asie-Pacifique</b>	0.60%	1.56%	2.40%
<b>Marchés émergents</b>	1.34%	3.48%	5.35%
<b>Europe (hors Royaume-Uni)</b>	1.73%	4.49%	6.90%
<b>Actions japonaises</b>	0.88%	2.28%	3.50%
<b>Actions américaines</b>	7.49%	19.47%	29.95%
<b>Digitalisation</b>	3.12%	8.12%	12.50%
<b>Robotique / IA</b>	3.12%	8.12%	12.50%
<b>Santé</b>	3.12%	8.12%	12.50%
<b>Energie verte</b>	3.12%	8.12%	12.50%
<b>Volatilité annualisée depuis janvier 2017</b>	<b>4.94%</b>	<b>9.58%</b>	<b>14.36%</b>
<b>Score de risque de l'AEMF selon la volatilité annualisée des rendements depuis janvier 2017</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
<b>Profil d'investisseur Aion</b>	Conservateur	Modéré	Dynamique

Poids régional par modèle de portefeuille de Protection contre l'inflation	
Action mondiale	30,00%
Obligations mondiales liées à l'inflation	54,57%
Obligations d'entreprises mondiales	15,43%
Volatilité annualisée depuis juin 2016	7,26%
Score de risque de l'AEMF selon la volatilité annualisée des rendements depuis juin 2016	4
Profil d'investisseur Aion	Modéré

## 11. Comment rééquilibrent-nous nos portefeuilles?

### a. Rééquilibrage du portefeuille

Pour décider de notre méthodologie de rééquilibrage, nous avons examiné plusieurs documents de recherche qui se sont penchés sur la fréquence idéale et les meilleures méthodologies de rééquilibrage. Nous avons examiné les actifs que nous utilisons pour construire nos portefeuilles en termes de cycles de négociation et de règlement. Nous avons considéré la fréquence des mises à jour des flux de prix de nos classes d'actifs.

En gardant cela à l'esprit, nous avons mis en place une méthodologie de rééquilibrage des portefeuilles qui utilise des examens bihebdomadaires et semestriels, ainsi que des bandes de tolérance et des rails intérieurs définis par rapport au poids cible d'un portefeuille.

### b. Bandes de tolérance et rails intérieurs

Le fait d'être dogmatique sur le rééquilibrage d'un portefeuille vers ses pondérations cibles peut souvent générer des transactions inutiles dont les implications fiscales dépassent les avantages de ramener le portefeuille vers les pondérations cibles exactes. La recherche suggère qu'une meilleure façon de gérer le rééquilibrage est de permettre aux portefeuilles de s'éloigner légèrement des allocations cibles avant de vendre des actifs afin de ramener le portefeuille à la cible.

La distance à laquelle un portefeuille est autorisé à s'éloigner de l'objectif est communément appelée "bande de tolérance". Notre objectif est de mettre en place des bandes de tolérance suffisamment larges pour permettre la dérive naturelle et éviter les rééquilibrages fréquents et coûteux, mais suffisamment étroites pour que la répartition des actifs du portefeuille respecte le profil de risque choisi à long terme.

Ces mêmes recherches suggèrent également que, lors de la vente d'actifs en vue d'un rééquilibrage, il est possible de faire preuve de souplesse quant au rapprochement du portefeuille des pondérations cibles afin de minimiser davantage les coûts implicites et explicites de la négociation. Cette flexibilité est limitée par ce que l'on appelle généralement les "rails intérieurs".

Nous avons choisi de fixer des bandes de tolérance qui se situent à 20%, sur une base relative, de part et d'autre de la pondération stratégique d'un portefeuille standard. Nous avons en outre choisi des pondérations relatives de 10% pour ce que nous définissons comme les rails intérieurs. Ces pourcentages ont été utilisés car ils se sont avérés les plus convaincants dans la recherche en termes de rendement du portefeuille, de fréquence des transactions (réduction des coûts) tout en respectant les pondérations stratégiques d'un portefeuille.

Nous utilisons nos bandes de tolérance supérieures et inférieures pour déclencher le rééquilibrage et nos rails intérieurs supérieurs comme points de rééquilibrage du portefeuille. Le rééquilibrage sur les rails intérieurs et extérieurs plutôt que sur les pondérations exactes de la politique permettra de minimiser les transactions (coûts implicites et explicites), tout en respectant strictement les pondérations de la politique et le profil de risque du portefeuille.

Les bandes de tolérance et les rails définissent ce qui déclenche un rééquilibrage, mais ne déterminent pas quand il doit être revu et mis en œuvre. Il existe une variété de recherches sur la fréquence à laquelle un portefeuille doit être rééquilibré. Étant donné l'importance que nous accordons aux coûts, nous avons segmenté la fréquence de rééquilibrage des portefeuilles comme suit :

#### **- Portefeuilles de 25 000 EUR et plus**

Nous avons examiné la taille minimale des transactions et la fréquence potentielle et avons décidé, pour les portefeuilles de cette tranche, de mettre en œuvre une politique d'examen ou d'investigation deux fois par semaine. Cela signifie que deux fois par semaine, nous comparons les poids en direct de chaque portefeuille (= portefeuille individuel détenant un solde de 25.000 EUR et plus) aux tolérances inférieures et supérieures et, si nécessaire, nous prenons des mesures pour ramener les poids en direct dans les rails intérieurs si possible.

Nous avons délibérément mis en place des bandes de tolérance plus larges (20 %) et des enquêtes plus fréquentes (deux fois par semaine) afin de garantir que nous ne procédons pas nécessairement à des rééquilibrages fréquents (ce qui réduit les coûts au minimum), mais que, en cas de mouvements extrêmes du marché, nous pouvons ajuster les portefeuilles en conséquence.

#### **- Portefeuilles inférieurs à 25 000 EUR**

Pour les portefeuilles inférieurs à notre montant seuil, nous avons estimé que la taille des transactions et les coûts impliqués ne justifient pas une méthodologie de regard fréquent.

En outre, un portefeuille construit à partir de petites contributions mensuelles et de versements de dividendes sur les positions existantes n'atteindra souvent l'allocation d'actifs cible choisie qu'avec le temps. Dans ce cas, le rééquilibrage n'aurait aucun avantage, si ce n'est d'ajouter des coûts.

Pour ce segment de portefeuilles, nous avons donc mis en place une méthodologie de surveillance et de rééquilibrage semestrielle. Nous utilisons exactement la même tolérance, les mêmes bandes internes et la même logique de rééquilibrage. Cela signifie que, sur une base semestrielle, nous comparons tous les portefeuilles d'un montant inférieur au seuil à leurs bandes de tolérance. Tous

les poids actifs en dehors de la tolérance sont ramenés aux rails intérieurs et extérieurs lorsque cela est possible.

## **12. Comment gérons-nous les retraits partiels**

Nous savons que les clients peuvent utiliser les rendements de leurs portefeuilles pour financer leurs dépenses personnelles et qu'ils doivent donc pouvoir retirer des fonds périodiquement. Les retraits partiels permettent aux clients de préciser le montant (à la centaine près) qu'ils souhaitent retirer de leur portefeuille.

La fonctionnalité de retrait permet de prélever 90 % du portefeuille tant que le montant investi restant demeure supérieur à notre montant d'investissement minimum.

Une fois que nous avons reçu l'instruction, le retrait partiel sera intégré dans notre prochaine fenêtre de rééquilibrage. Notre système examine d'abord les liquidités déjà disponibles dans le portefeuille et les met de côté. Notre méthodologie de vente se concentre ensuite sur la vente de tout ou partie des actifs pour les ramener aux poids cibles du portefeuille. En commençant par les actifs les plus surévalués et en allant vers les moins surévalués, notre système vendra de façon répétitive tous les actifs jusqu'à ce que les liquidités requises soient réunies. Cela permet non seulement de réunir les fonds nécessaires, mais aussi de laisser le portefeuille aussi proche que possible de l'allocation d'actifs cible, compte tenu de la taille du portefeuille.

## **13. Risques - Ce dont vous devez être conscient**

Un ETF peut investir dans divers types d'instruments financiers.

Certains risques spécifiques associés aux placements dans des ETFs qui détiennent des actions sont les suivants :

1. Le paiement et la croissance des dividendes ne sont pas garantis ;
2. Les sociétés dans lesquelles un ETF investit peuvent faire l'objet d'une liquidation, d'une faillite, d'un redressement judiciaire ou de procédures similaires, ce qui peut entraîner la perte de valeur des actions ;
3. La valeur des marchés boursiers peut baisser ;
4. Les bénéfices des sociétés et les marchés financiers peuvent être volatils ;
5. S'il n'existe pas de marché reconnu pour les actions, celles-ci seront difficiles à vendre et il sera difficile d'obtenir des informations précises sur leur valeur ;
6. Les investissements dans des sociétés sous-jacentes de petite taille peuvent être difficiles à vendre si la liquidité du marché est réduite ;

7. La valeur d'une participation dans un ETF qui investit dans des sociétés étrangères peut être influencée non seulement par la performance de ces sociétés mais aussi par les taux de change qui peuvent changer et affecter négativement la valeur des actions dans votre devise de base.

Les titres à revenu fixe inclus dans l'ETF concerné sont émis par des gouvernements, des organismes gouvernementaux, des organismes quasi-gouvernementaux et des autorités locales. Les principaux risques associés à ces titres comprennent :

1. Il existe peu de marchés reconnus sur lesquels ces titres sont négociés, car ils sont échangés entre les émetteurs, leurs courtiers, et les banques et maisons de titres qui font un marché des titres ;
2. Le capital peut être perdu si l'émetteur fait défaut ;
3. Le capital peut être érodé en raison des effets de l'inflation ; et
4. La valeur des titres à revenu fixe peut aussi bien baisser qu'augmenter.

Les fonds d'investissement collectifs peuvent être autorisés par un régulateur agréé ou non autorisés et non agréés. La Banque n'investira l'argent du Client que dans des fonds autorisés, cotés sur des bourses reconnues et dans des fonds. Les principaux risques liés à l'investissement dans des fonds de placement collectif sont les suivants :

1. Il se peut qu'il n'y ait pas de marché reconnu pour les fonds d'investissement collectifs car les unités/actions sont émises et rachetées par les gestionnaires des fonds ;
2. Les fonds peuvent être évalués à des fins de tarification et de négociation soit quotidiennement, hebdomadairement, bimensuellement, mensuellement ou même moins fréquemment par les gestionnaires de fonds ;
3. Les prix des investissements sous-jacents des fonds varient en fonction des marchés sur lesquels ils sont cotés ou négociés ;
4. Certains fonds autorisés sont soumis à une plus grande surveillance que d'autres ; et
5. Les fonds en devises autres que l'EUR peuvent être affectés si les taux de change évoluent dans un sens défavorable, réduisant ainsi l'évaluation des investissements en termes de devise de base.

La Banque peut acheter pour le compte du Client un investissement dans une devise autre que la devise de base convenue du portefeuille du Client. Les principaux risques associés à cette situation sont les suivants:

1. Un mouvement des taux de change peut avoir un effet distinct, favorable ou défavorable, sur le gain ou la perte que subit autrement un investissement ;

2. Si vous déposez des garanties libellées dans une devise, vous pouvez être soumis à des appels de marge dans des circonstances où les obligations sont libellées dans une autre devise (en plus du risque d'appels de marge pour les fluctuations des valeurs relatives) ; et

3. Certaines devises ne sont pas librement convertibles et des restrictions peuvent être imposées à la conversion et/ou au rapatriement de vos fonds, y compris les bénéfices ou les dividendes.

#### **14. Conflits d'intérêts - Comment les gérons-nous?**

La Banque ou toute personne qui lui est liée, peut effectuer certaines opérations pour le Client lorsque celui-ci, ou un autre client, a un devoir qui peut entrer en conflit avec le devoir de la Banque envers son client. La Banque a développé des protocoles de gestion des conflits d'intérêts qui lui permettent d'agir sans parti pris ni préjudice pour les intérêts du client. Les employés de la Banque reçoivent une formation sur les protocoles et les normes de conduite auxquelles ils doivent se conformer. La direction de la Banque est chargée de veiller à ce que les protocoles soient respectés et de traiter tout conflit qui pourrait survenir. La Banque informera le Client si elle estime raisonnablement qu'elle ne peut pas gérer adéquatement un conflit d'intérêts.

La Banque s'engage à prendre des mesures pour reconnaître, superviser, examiner et résoudre les conflits d'intérêts. La Banque reconnaît qu'il n'est pas possible d'éliminer toutes les sources de conflits d'intérêts ; cependant, la sauvegarde du bien-être des Clients reste l'objectif premier de la Banque.

Les exemples de conflits d'intérêts comprennent :

- La Banque a un intérêt financier direct ou indirect dans une entreprise commerciale à laquelle le Client est lié ;
- La Banque a une association ou une relation personnelle avec les personnes concernées, ou susceptibles d'être concernées, par l'information ou la question en question ;
- La Banque a une association antérieure avec une personne affectée ou susceptible d'être affectée par l'information ou le sujet en question ;
- La Banque a un intérêt découlant d'un groupe d'intérêt commun, tel qu'une association professionnelle ou une autre société publique ou privée ;
- La Banque accepte des cadeaux et/ou des marques d'hospitalité ou de divertissement ;
- La Banque a une relation personnelle étroite avec une personne qui a un intérêt tel que décrit ci-dessus.

La Banque tient un registre des conflits qui surviennent et y note comment chaque conflit a été suivi et comment une solution a été élaborée et appliquée pour résoudre le problème et éviter que les intérêts du client ne soient affectés. L'efficacité des protocoles de la Banque est évaluée par des membres du personnel d'audit interne qui exercent leurs fonctions en toute indépendance.

Lorsque les fonctions de la Banque sont susceptibles de créer un conflit interne, elle sépare les fonctions de manière appropriée. Les fonctions opérationnelles sont maintenues et menées séparément des fonctions de front office et un niveau approprié de qualification, d'expertise et de supervision est appliqué.

De plus amples détails sur cette politique de conflits d'intérêts sont disponibles à la demande du Client.

## **15. Rapports - Comment vous tenir informé?**

Aion fournira au Client :

- un rapport mensuel qui décrit la valeur du portefeuille du Client, ses avoirs, les espèces déposées/retirées et la performance du portefeuille tout au long du mois ; et,
- un relevé de transactions peu de temps après que toute transaction ait été effectuée au nom du Client.

## **16. Valorisation de vos actifs**

Deux taux de rendement différents sont présentés : Le taux de rendement simple et le taux de rendement pondéré dans le temps.

Le taux de rendement simple est le montant incrémental du revenu net d'un investissement, divisé par l'investissement dans celui-ci. Ce taux est mis à jour quotidiennement sur la base des cours fermés du jour ouvrable précédent des actifs qui composent chaque portefeuille. La mise à jour est affichée chaque matin après avoir recoupé les comptes des courtiers et des banques conformément à nos obligations légales.

Le rendement pondéré dans le temps est le calcul du rendement standard du secteur. Il représente la performance des investissements sous-jacents sans être faussé par le moment ou la taille des retraits ou des dépôts. En éliminant le moment et le montant des dépôts ou des retraits de l'investisseur, il donne une vision plus stable de la performance du portefeuille depuis sa création.

Le taux de rendement pondéré dans le temps est affiché et mis à jour sur une base mensuelle, car il combine des sous-périodes et les compose ensemble. Le chiffre affiché dans cette section de l'application représente le taux de rendement de chaque portefeuille individuel depuis sa création. L'investisseur peut également consulter son historique de rendement mensuel pondéré dans le temps en naviguant dans chaque mois.

## **17. Frais et taxes**

Tous les frais et coûts, à l'exception des taxes applicables, dus par le client pour le service de gestion de portefeuille sont inclus dans le prix de l'Abonnement du Client.

En ce qui concerne les impôts, à la fin de chaque année, la Banque fournira au Client un résumé de tous les événements imposables sur son portefeuille, tels que les distributions de dividendes.

## **18. Fonds de garantie - Comment vos fonds et investissements sont-ils protégés?**

Aion est membre du Fonds de Garantie et de Protection Belge.

Toutes les sommes détenues sur les comptes d'Aion, les certificats d'épargne et les instruments financiers sont respectivement protégés par les Systèmes de Garantie des Dépôts et d'indemnisation des investisseurs :

Toutes les sommes détenues sur des comptes auprès de la Banque et les certificats d'épargne sont couverts par le Fonds de Garantie et de Protection jusqu'à €100.000 (quelle que soit la devise) par déposant.

Les instruments financiers sont couverts par le Fonds de Garantie jusqu'à €20.000 (quelle que soit la devise des instruments financiers).

Pour plus d'informations, veuillez consulter : <https://www.fondsdegarantie.belgium.be/fr> (version française) ou <https://garantiefonds.belgium.be/nl> (version néerlandaise).

## **19. Protection des actifs et des fonds des clients - comment protégeons-nous votre argent et vos investissements?**

Toutes les sommes que vous mettez à notre disposition et qui ne sont pas investies seront conservées sur un compte ouvert par la Banque et traitées comme des dépôts.

Les instruments financiers que nous détenons pour vous sont actuellement conservés par Saxo Bank UK Ltd. Après le Brexit, la Banque a l'intention de transférer ces instruments à une entité de la Saxo Bank établie dans l'Union Européenne.

## **20. Aion a récemment acquis ETFmatic. Si je suis client d'ETFmatic, ce qui précède s'applique-t-il également à moi ? Où puis-je trouver des informations sur les services d'ETFmatic?**

Aion a acquis ETFmatic Ltd en mars 2021. ETFmatic s'est associé à Aion Bank pour continuer à développer son offre de services de gestion de portefeuille à ses clients dans l'Union Européenne.

En s'associant à Aion Bank, les clients d'ETFmatic basés dans l'Union Européenne pourront continuer à utiliser les services d'ETFmatic après le Brexit. Les services pour les clients d'ETFmatic ne changeront pas fondamentalement : ils continuent à être basés sur la même plateforme et la même technologie, soutenus par les mêmes experts.

Bien que les modèles de services d'Aion et d'ETFmatic soient basés sur la même plateforme, nos services ne sont pas encore totalement intégrés. Si vous êtes un utilisateur d'ETFmatic mais pas un membre d'Aion, nous vous encourageons à consulter le site web d'ETFmatic pour plus d'informations sur les services d'ETFmatic: <https://etfmatic.com/>